



AILE PARLEMENTAIRE
DU BLOC QUÉBÉCOIS

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LES CONSERVATEURS REFUSENT UNE FOIS DE PLUS DE VENIR EN AIDE À L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Ottawa, mercredi 21 octobre 2009 – Le Bloc Québécois a profité de sa journée d'opposition, ce lundi, pour exiger du gouvernement conservateur de venir en aide de toute urgence à l'industrie forestière qui est gravement touchée par la crise économique. « Alors que le gouvernement a apporté une aide de 10 milliards de dollars à l'industrie automobile concentrée en Ontario, l'industrie forestière concentrée au Québec doit se contenter d'un maigre 70 millions de dollars. Le gouvernement conservateur a totalement ignoré les besoins des producteurs forestiers, en leur accordant une aide dérisoire et mal ciblée. Cette situation est totalement inéquitable et injuste! », a lancé le leader parlementaire du Bloc Québécois et député de Joliette, **Pierre Paquette**.

Nos entreprises forestières se meurent. Les propriétaires de boisés privés ont subi d'importantes pertes de revenus depuis le début de la crise de l'industrie forestière, notamment à cause des fermetures d'usines et de la baisse du prix du bois. En raison de l'inaction du gouvernement Harper, des milliers d'emplois ont déjà été perdus et la survie de bon nombre de régions du Québec est en jeu. Au Bloc Québécois, nous avons rencontré des associations de producteurs forestiers et avons travaillé en étroite collaboration avec les intervenants de tous les milieux concernés pour émettre des propositions concrètes et réalistes afin de répondre à leurs demandes. D'ailleurs, la candidate du Bloc Québécois dans Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, **Nancy Gagnon**, en fait un de ses principaux enjeux électoraux.

Dans la foulée de ces gestes, le Bloc Québécois a été plus loin avec sa motion de journée d'opposition en donnant la possibilité aux députés libéraux et conservateurs de se prononcer rapidement sur la question des boisés privés, question capitale pour de nombreux travailleurs québécois et lanauois. Par exemple, la région de Lanaudière à elle seule représente 6,4 % des propriétaires de boisés privés du Québec, soit 8 300 propriétaires de boisés privés lanauois qui se partagent plus de 234 000 hectares de forêt. Cela représente 3,4 % de la superficie totale des boisés privés du Québec. C'est énorme! », a indiqué le député de Joliette, **Pierre Paquette**.

Le Bloc Québécois a formulé, depuis plusieurs mois déjà, une série de demandes dans son plan de relance de l'industrie forestière; il a également effectué des consultations auprès d'associations de propriétaires de boisés privés, en plus d'avoir déposé une motion le 14 septembre 2009 proposant la mise en place d'un plan d'aide aux propriétaires de boisés privés, motion qui a encore une fois été écartée par les conservateurs. Suite à notre journée d'opposition de lundi, le gouvernement conservateur n'a pas fait amende honorable et a choisi de ne pas soutenir les propriétaires de boisés privés ainsi que les travailleuses et les travailleurs québécois du secteur forestier.

« Le gouvernement conservateur et son premier ministre ont prouvé une fois de plus leur irresponsabilité en se fermant les yeux et en tournant le dos aux travailleuses et aux travailleurs du Québec. Les députées et députés du Bloc Québécois ne cesseront pas de faire pression sur ce gouvernement jusqu'à ce qu'il offre un soutien adéquat à l'industrie forestière du Québec comparable à celui offert au secteur automobile ontarien », a conclu **Pierre Paquette**, député de Joliette et leader parlementaire du Bloc Québécois à la Chambre des communes.

Voici la motion qui a été battue en Chambre mardi dernier :

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait de toute urgence apporter une aide, comparable à celle qu'il a apportée à l'industrie automobile concentrée en Ontario, à l'industrie forestière, qui est gravement touchée par la crise économique, notamment par le biais de crédits d'impôt, de prêts et de garanties de prêts afin de fournir immédiatement des liquidités aux entreprises et de mesures fiscales destinées aux propriétaires de boisés privés.

– 30 –

Renseignements :

Jade Poitras Bessette
Responsable des communications
Cellulaire : 450.271.8663
www.pierrepayette.qc.ca